

Dijon, le 2 mai 2022

## **Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté et Prism'emploi Bourgogne-Franche-Comté : agir en complémentarité en faveur du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi**

Pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés intérimaires, Prism'emploi Bourgogne-Franche-Comté et Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté ont décidé de renforcer leur coopération en signant un accord régional le 29 avril 2022.

Cet accord est une déclinaison régionale de l'accord cadre national signé par Pôle emploi et Prism'emploi le 12 mai 2021. Les deux acteurs s'engagent à mobiliser conjointement leurs ressources et leurs expertises pour améliorer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Ce partenariat a aussi pour objectif de répondre aux difficultés de recrutement des agences d'emploi et de façon générale de développer des synergies territoriales entre les deux réseaux. Les parties signataires ont ainsi souhaité renforcer leurs relations et l'efficacité de leurs dispositifs en coordonnant leurs initiatives dans les territoires.

Les deux partenaires se sont donnés quatre axes de collaboration pour les prochaines années :

1. **Renforcer la connaissance mutuelle de l'offre de service de chaque structure**, et s'appuyer sur les données statistiques du marché du travail pour identifier des actions communes (par exemple l'enquête annuelle Besoins en main d'œuvre de Pôle emploi)
2. **S'appuyer sur les outils complémentaires des deux partenaires sur le champ de l'insertion et de l'information en faveur des publics en difficulté** : demandeurs d'emploi longue durée, demandeurs d'emploi sans ou avec peu de qualification, jeunes, personnes en situation de handicap et enfin bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Enfin, des actions de promotion de l'alternance seront organisées permettant ainsi de proposer des parcours qualifiants.
3. **Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir**, en co-organisant des actions sur les métiers dits en tension (forums intérim, job dating, événements Tous Mobilisés au sein des agences Pôle emploi) en élargissant le potentiel de candidats sur certains métiers en mobilisant la Méthode de recrutement par simulation de Pôle emploi, destinée à détecter les habiletés à exercer certains métiers chez un candidat.
4. **Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi**, en mobilisant les outils de formation disponibles.

### **CONTACT PRESSE PÔLE EMPLOI BFC**

Delphine ROSSIT – 03 81 54 46 57 – [delphine.rossit@pole-emploi.fr](mailto:delphine.rossit@pole-emploi.fr)

### **CONTACT PRESSE PRISM'EMPLOI**

Ema Hazan – 06 64 56 11 74 – [ema.hazan@plead.fr](mailto:ema.hazan@plead.fr)

## **PÔLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ**

→ 2 000 collaborateurs au sein de 45 agences et relais de proximité

→ Un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire

---

## **CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ**

→ Plus de 30 177 salariés intérimaires en équivalent temps plein en 2020.

→ 520 agences d'emploi sur le territoire

→ Représente 4,7% de l'emploi intérimaire en France

« Tous les jours, nous mesurons l'importance des partenariats mis en place entre le service public et nos agences d'emploi sur les territoires pour accompagner les demandeurs d'emploi vers « l'emploi durable », grâce à notre expertise de la ressource humaine. Cette collaboration va nous permettre de démultiplier l'impact de notre action sur le terrain », déclare Patrick Tuphé, Président de Prism'emploi Bourgogne Franche Comté.

« Le poids de l'intérim dans notre région est important, il nous est essentiel de nouer des relations de proximité avec les agences d'intérim sur les territoires, et ceci avec deux objectifs : répondre aux besoins importants des entreprises en terme de compétences et de main d'oeuvre, et favoriser l'embauche des publics, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés d'insertion dans le marché du travail. » indique Michel Swieton, Directeur régional de Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté.

### **À propos de Pôle emploi :**

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

### **À propos de Prism'emploi :**

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi

### **CONTACT PRESSE PÔLE EMPLOI BFC**

Delphine ROSSIT – 03 81 54 46 57 – [delphine.rossit@pole-emploi.fr](mailto:delphine.rossit@pole-emploi.fr)

### **CONTACT PRESSE PRISM'EMPLOI**

Ema Hazan – 06 64 56 11 74 – [ema.hazan@plead.fr](mailto:ema.hazan@plead.fr)